



Renouveler l'étude de la sorcellerie à l'époque moderne : l'apport des avant-coureurs de la presse en France au XVIIe siècle

Kévin Cochard

► To cite this version:

Kévin Cochard. Renouveler l'étude de la sorcellerie à l'époque moderne : l'apport des avant-coureurs de la presse en France au XVIIe siècle. La recherche, entre individualité et institution : quels rapports et échanges possibles ?, Université de Tours - ICD, May 2016, Tours, France. hal-01373795

HAL Id: hal-01373795

<https://hal.science/hal-01373795>

Submitted on 1 Jul 2019

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.



Distributed under a Creative Commons Attribution - NonCommercial - NoDerivatives 4.0
International License

RENOUVELER L'ÉTUDE DE LA SORCELLERIE À L'ÉPOQUE MODERNE : L'APPORT DES AVANT-COUREURS DE LA PRESSE EN FRANCE AU XVII^e SIÈCLE

Kévin COCHARD
Université de Limoges, CRIHAM

« La sorcellerie, objet bizarre, illégitime, dédaigné jusque dans les années 1960, a permis des liens entre des disciplines proches, mais aussi parfois lointaines. [...] Symbole du décloisonnement de l'histoire, elle fut au cœur de ce pari intellectuel qu'engagèrent en leur temps les *Annales* dans leur ambition de créer une science unitaire du fait social total. »
(HOUDARD, 1997 : 9)

Sophie Houdard qualifiait ainsi ce sujet dans un article paru en 1997. Depuis les années 1960, la sorcellerie est passée par l'histoire des mentalités, la psychologie historique, la *microstoria*, l'anthropologie puis l'histoire culturelle et d'autres disciplines encore. À travers les mains de Robert Mandrou, Michel de Certeau, Stuart Clark, Carlo Ginzburg, ou encore Robert Muchembled, elle était devenue, en exagérant volontiers le trait, un objet *mainstream*. Les historiens se sont régulièrement demandé pourquoi les hommes du passé croyaient aux sorcières, d'où provenaient ces pratiques magiques ou pourquoi les juges avaient progressivement arrêté les poursuites judiciaires au cours du XVII^e siècle. À quoi bon, dans ce cas, étudier un tel phénomène alors qu'il semble déjà bien connu ? D'abord parce qu'il induit ce dialogue entre les disciplines, nécessaire à la compréhension dont parle Sophie Houdard, ensuite parce qu'il y a encore des zones d'ombres dans ce champ de recherche. Ulrike Krampl, dans sa thèse soutenue en 2004, avait pris le parti de déborder les bornes chronologiques habituellement admises pour s'intéresser au XVIII^e siècle et à ses sorciers devenus escrocs (KRAMPL, 2012 : 166-180). Pour ma part, ce sont les sources habituelles – traités démonologiques, médicaux ou archives judiciaires – que je compte dépasser. Concrètement, il s'agit de déterminer ce qui, de la sorcellerie, atteignait le « grand public ». En d'autres termes : saisir les traces résiduelles de ce phénomène, présentées comme autant de faits divers, dans ce que l'on peut appeler les prémices de la presse. Ces sources comprennent un ensemble de documents publiés au XVII^e siècle et faisant ici l'objet d'un premier examen. Puis, une étude de cas basée sur un canard publié en 1609, permettra de mettre en évidence les méthodes d'analyse probantes pour ce type de texte, avant un retour sur les apports attendus par ce travail qui viendra clore cette réflexion.

I. Aux sources de la presse

A) Des occasionnels aux canards

Les occasionnels, considérés comme les origines de la presse, étaient de petites pièces imprimées pour la plupart en in-8° et publiées au gré de l'information à partir de la fin du XV^e siècle.¹ Leur essor fut rapide pour atteindre son apogée au XVI^e siècle avant qu'ils ne soient concurrencés par les premiers périodiques au début du XVII^e (ALBERT, 2009 : 7). Toutefois, tout ceci est à prendre avec précaution vu le faible nombre d'exemplaires qui nous restent par rapport à l'ensemble de la production : ces textes n'étaient tout simplement pas destinés à être

¹ Le format des livres anciens correspond au nombre de pliages d'une feuille d'impression : trois pour le in-8°, aboutissant à 8 feuilles, soit 16 pages.

conservés. Ils pouvaient relater toutes sortes d'événements, guerres, tempêtes, apparitions de fantômes ou du diable, mariages royaux et bien d'autres encore. D'une moyenne de 8 à 16 pages, ils étaient hâtivement imprimés, sur un papier de piètre qualité, afin d'être vendus très peu cher : un à deux sous tout au plus (LEVER, 1993 : 16).² En résultaient alors de nombreuses erreurs de pagination ou même de contenu et autres coquilles aisément repérables.

Sans auteur identifié, les canards faisaient souvent les frais de réemplois sauvages – de copies – même si des privilèges royaux, dont bon nombre résultaient de falsification, pouvaient y être apposés. Les illustrations, lorsqu'il y en avait, étaient également de mauvaise qualité, et le rapport avec le texte lui-même pouvait être lointain. Nous avons donc là des documents qui semblent être destinés à un public large et, surtout, friand de sensations. En effet, nombre de thèmes abordés dans ces occasionnels étaient simplement des faits divers. Parmi ceux-ci, les « canards sanglants » – ainsi nommés par Maurice Lever – sont des occasionnels dont les faits énoncés sont des plus croustillants, macabres même, pourrions-nous dire. (LEVER, 1993). Meurtres sauvages, sexualité débridée, diable et, bien sûr, affaires de sorcellerie y sont monnaie courante. Ces canards colportaient ainsi les récits de procès et d'exécutions publiques, de maléfices et autres pratiques magiques avec force détails pour « contenter la curiosité du naturel François qui désire de savoir toutes sortes de nouvelles » comme l'écrit un canardier (*Histoire prodigieuse et espouvantable [...]*, 1649 : 7).

Ces textes ont été mis au jour par Jean-Pierre Seguin dans les années 1960 et sa bibliographie est encore aujourd'hui précieuse. Il en recense ainsi 517 entre 1529 et 1631 avant de les classer par genres (SEGUIN, 1964). Son travail porte sur la nature de l'information donnée aux lecteurs en même temps que sur la volonté de faire des occasionnels un sujet d'étude à part entière. Dans les années 1980 - 1990, Maurice Lever les analyse quant à lui sous le regard du fait divers (LEVER, 1993). Il étudie alors ces textes comme de petits « canards » qu'on lit autant pour le plaisir – les sensations de la lecture – que pour celui d'entendre ragots et rumeurs. Enfin, plus récemment, ils ont été étudiés de manière thématique : la cruauté féminine chez Silvia Liebel, l'appréhension du sacré par Alain Cabantous, la violence pour Sarah Beam (LIEBEL, 2013 ; CABANTOUS, 1999 ; BEAM, 2011). Il en ressort que ces textes sont encore peu exploités par les historiens et peu utilisés en tant que sources « fiables », en raison de leur caractère anonyme et de leur nature mêlant réalité et fiction.

Les canards sont conservés dans leur grande majorité à la Bibliothèque Nationale, sans pour autant y être classés en tant que genre. Les grandes bibliothèques municipales, comme celle de Lyon, en possèdent également et cela permet de croiser les éditions. Nombre de ces dernières sont en réalité identiques et seuls l'adresse, le nom de l'éditeur et la typographie changent. La première difficulté est sans conteste de trouver des textes évoquant la sorcellerie, puisque les titres, toujours très longs, n'ont pas forcément un rapport direct avec l'information développée : il en est ainsi du *Récit véritable de la ruyne arrivée en la ville de Piury, au pays des Grisons* qui traite des désastres occasionnés par une tempête ou encore de *L'effroiable accouchement d'un monstre dans Paris, et de ce qui c'est ensuivy apres sa Naissance*. Ce dernier est, malgré ce que le titre laisse penser, une mazarinade affublant le cardinal d'une anatomie monstrueuse autant que d'un esprit vil depuis sa venue au monde. C'est là un genre assez proche des canards par nombre de points mais dont le but est, bien sûr, plus politique.

² À titre de comparaison, au milieu du XVII^e siècle, ouvriers et artisans gagnaient en moyenne 6 à 20 sous par jour (BLUCHE, 1984 : 280-281).

B. Le *Mercure François* et autres textes

D'autres sources sont utiles afin de pouvoir comparer les emprunts d'informations et avoir une vision des affaires sélectionnées pour la publication. Tout d'abord, le *Mercure François*, publié à partir de 1611 et traitant, année par année, une période allant de 1605 à 1644, relate les événements marquant l'actualité. Nombre de ses pages ont eu comme source un canard publié au plus près de l'action alors que le *Mercure* était, lui, une publication annuelle. Toutefois, toutes les informations contenues dans ses volumes ne se retrouvent pas forcément dans des occasionnels et inversement. Il est ainsi intéressant d'avoir divers points de vue sur une même affaire et d'essayer de suivre le cheminement de l'information.

Les *factums*, autrement appelés mémoires judiciaires, étaient quant à eux des opuscules de taille souvent plus importante que les occasionnels. Ces textes, parfois manuscrits, reprenaient les principaux traits d'un procès tout en étant plus techniques qu'un simple plaidoyer (HOULLEMARE, 2010 : 35). Les *factums* étaient ainsi partisans et servaient de recueils des procédures judiciaires. Pour les affaires les plus sujettes à controverse, il n'est pas rare d'observer des publications de ce type en cascade, en témoignent les multiples *réponses au factum de [...]*. Ceci, ajouté à d'autres indices, laisse penser que leur diffusion débordait quelque peu le monde judiciaire, en particulier pour les affaires les plus retentissantes. Ces textes font toutefois relativement peu état d'affaires de sorcellerie. Malgré cela, ils revêtent une importance particulière en tant que potentielles sources de certains canards. Comme pour le *Mercure François*, encore peu d'études ont été réalisées sur les *factums* depuis la thèse de Lise Lavoie en 1987 (LAVOIE, 1988, pour un résumé par l'auteur elle-même).

D'autres sources peuvent encore être ajoutées, comme les placards, gazettes ou estampes. Leur contenu est à chaque fois différent et permet de retrouver les traces de l'information à travers ce flot de publications.

II. Des analyses transdisciplinaires au service de l'étude de la sorcellerie

A) Une histoire des représentations

Pour Carlo Ginzburg, la source la plus importante pour étudier les questions de sabbat – ces réunions nocturnes de sorcières – et par extension de sorcellerie, est constituée par les procès (GINZBURG, 1993 : 17-21). Il est vrai qu'il a fort bien réussi dans le cadre des deux procès inquisitoriaux pour hérésie de Domenico Scandella, dit Menocchio, à reconstituer des éléments d'une culture qui ne soit pas uniquement celle des élites. Or c'était là un cas exceptionnel. Face à sa crainte issue de l'importance du *linguistic turn* dans la recherche historique – conduisant à l'étude des textes comme des « mondes clos enfermés sur eux-mêmes » qui rejetteraient par là toute existence réelle de la sorcellerie – il est possible d'analyser la « sorcellerie publiée » au XVII^e siècle (GINZBURG, 1993 : 19). Ainsi, dans le cadre des canards, la forme du texte – sa matérialité pour Roger Chartier – est aussi importante que le fond (CHARTIER, 2009 : 322). Nous l'avons vu, les formes de ces textes nous amènent à envisager de prime abord leur diffusion vers un public populaire, mais cela ne put être strictement le cas. En effet, de nombreux travaux montrent aujourd'hui que les catégories de lecteurs sont poreuses. L'histoire, dans ce cas, doit s'accorder avec une sociologie des textes dans le but de comprendre l'articulation entre la forme et le sens de ces écrits. Pour Mc Kenzie, la forme d'un texte affecte obligatoirement son sens ; c'est là qu'il faut creuser pour comprendre en quoi la forme des occasionnels a pu jouer sur le sens qu'on

leur donnait (Mc KENZIE, 1991 : 36). En d'autres termes : étaient-ils pris au sérieux ? C'est une question à laquelle il sera très difficile de répondre précisément. Pour avoir un ordre d'idée, il faut chercher des traces de ces canards dans d'autres sources, comme le *Mercur* François.

Une des premières difficultés de cette pratique de l'histoire qui croise la littérature est, pour le chercheur, de s'approprier les textes. Nombre d'entre eux portent des marques d'oralité prouvant qu'ils étaient lus en public. Ces usages étant très éloignés des nôtres, il est pratiquement impossible de se faire une idée sûre de la manière dont les contemporains pouvaient recevoir l'information. Ainsi, cette présence de l'oralité déforme le texte : peu de détails pour ne pas « perdre l'auditoire », accent mis sur certains passages au détriment d'autres et fiction mêlée à la réalité pour captiver davantage sont de mise (CHARTIER, 2009 : 327-331). Par analogie avec la démonstration de Robert Darnton concernant les contes, il est pratiquement impossible d'avoir une idée exacte de la manière dont pouvaient être « racontés » en public les canards (DARNTON, 2011 : 350). Il s'agit donc de faire une histoire des représentations des faits de sorcellerie à travers le prisme de la presse et en croisant des pratiques historiques, sociologiques et littéraires.

B) Canard et pratique d'écriture du conte : le cas de Gimel Truc

1609 : un canard d'une quinzaine de pages est publié à Paris et à Lyon à propos d'un certain Gimel Truc. Le bois utilisé pour la gravure de l'illustration de couverture, de mauvaise qualité, ne correspond pas au récit. Ces caractéristiques sont typiques du genre mais à la fin du texte furent publiées les recettes du sorcier pour guérir le bétail malade. Cette particularité éditoriale ne se retrouve dans aucun autre canard connu de cette époque. Enfin, sa morale se situe parfaitement dans les enseignements voulus par la Contre-Réforme en matière de guérison superstitieuse (LEVACK, 1991 : 115-116). Toutefois la publication des remèdes, pourtant diaboliques, en seconde partie, soulève de nombreuses interrogations dont le traitement nécessiterait une étude à part entière.

L'histoire prend place en 1609 – l'année même de la publication du texte – dans le Vivarais. À cette époque, la tradition en matière de sorcellerie était encore bien ancrée et peu de voix s'élevaient contre les pratiques de chasse aux sorcières. Depuis le Concile de Trente (1545-1563 pour les trois sessions successives), l'Église avait réaffirmé le culte des saints guérisseurs par intermédiaire des pouvoirs de Dieu (LEBRUN, 1995 : 113-116). Le parlement de Paris représentait déjà le progrès en matière de jurisprudence et avait banni, depuis le 1^{er} décembre 1601, l'ordalie par l'eau des preuves de sorcellerie acceptées dans le cadre d'un jugement (MANDROU, 1980 : 180-185).

Gimel Truc était un charpentier, également guérisseur, installé dans une région dont il n'était pas originaire. Il était pourtant très apprécié de la communauté pour les remèdes qu'il confectionnait à la fois pour le bétail et pour les hommes (Cf. *Discours véritable d'un sorcier* [...], 1609 : 4). Le 4 janvier, le charpentier-guérisseur demanda à un jeune garçon d'une dizaine d'années d'aller chez une femme dénommée Florinde, afin d'obtenir d'elle un peu de son lait maternel. Le guérisseur espérait ainsi concocter un remède afin de guérir son œil souffrant.

Le garçon s'en alla trouver cette femme qui, surprise de la requête, demanda conseil à son mari. Celui-ci accepta mais Florinde, méfiante et étant au fait de rumeurs à propos de Gimel Truc, décida de lui donner secrètement, en remplacement, du lait de vache. Le guérisseur, une fois en possession de cet ingrédient, le « mixtionna de la façon de sorcellerie ». Par la suite, Gimel Truc emmena le garçon dans un endroit à l'écart et lui fit grimper à un arbre muni du précieux liquide et d'une branchette, afin qu'il jette la mixture en direction des points cardinaux. Aussitôt fait, il s'écria : « He ! Dieu que de bœufs et de vaches

que je vois » (*op. cit.*, 1609 : 5-6, *idem* pour la citation précédente). Par cette représentation animale à travers les yeux du jeune garçon, le sorcier sut qu'il avait été dupé par Florinde.

Peu de temps après cet épisode, l'auteur affirme qu'il « advint sur le pauvre bestail, mesmement sur les bœufs et vaches maladie incogneue ». En l'espace de cinq jours, quatre mille bêtes périrent. En entendant les paysans affligés, le jeune garçon raconta son aventure avec le guérisseur. Gimel Truc fut arrêté et soumis à la question, après quoi il « declara beaucoup plus que l'on n'eust pensé, et qu'il n'avoit faict. » Le guérisseur, devenu sorcier aux yeux de tous, fut très naturellement condamné à la mort par le bûcher. Or, dans un dernier soubresaut, il proféra des menaces face à ses juges : de la fumée noire sortirait de son corps pendant l'exécution et ferait « périr tous les fruicts de la terre ». « La Justice oyant cela, et qu'il usoit de telles parolles s'advisa à le condamner à plus griesve mort, et fut condamner à estre rompu et couppé tout vif sur un escharfaut » (*op. cit.* 1609 : 7-9 pour les citations de ce paragraphe). Voilà posées les bases narratives de ce canard.

Il est possible maintenant de dégager le schéma narratif quinaire de cette histoire, selon la méthode de Paul Larivaille, créée au début des années 1970 et normalement adaptée à l'étude des contes (LARIVAILLE, 1974 : 368-388). Le récit est ainsi découpé en cinq séquences : situation initiale, élément perturbateur, péripéties, élément de résolution et situation finale.

L'élément perturbateur est représenté ici par le manque d'un ingrédient crucial dans la conception d'une recette de guérison. Ainsi, un jeune garçon est chargé d'aller le récupérer. C'est d'ailleurs ce même personnage qui partage les péripéties de Gimel Truc et qui est à l'origine de son arrestation en racontant ses aventures avec lui. Le lecteur est tenu en haleine jusqu'au point culminant du récit : la disparition du sorcier. Mais il a finalement pu être mis aux arrêts et soumis à la question peu de temps après. Le schéma actanciel, mis au point par A. J. Greimas à la fin des années 1960, offre d'autres perspectives d'analyse et permet de déterminer les interrelations des « actants » au sein de la structure du récit (Cf. GREIMAS, 1986 et HÉBERT, 2006).

Ainsi, Gimel Truc, antihéros de ce texte, se trouve aidé à la fois par le jeune garçon et par le diable qui l'a initié à son art magique. De la même façon, Florinde fait partie des opposants car elle a refusé de fournir son lait. La rumeur joue en la défaveur du guérisseur depuis le début des péripéties puisque c'est à cause de cela que cette femme a été amenée à refuser sa requête. C'est également pour la même raison que le guérisseur devient suspect aux yeux de la justice. Enfin, il fut condamné à une mort violente pour le punir de ses agissements diaboliques que tous pensaient en rapport avec la maladie touchant le bétail. Les émetteurs et récepteurs sont en partie identiques, puisque, sous commandement du diable, Gimel Truc cherchait à concevoir des remèdes magiques pour lui-même, afin de guérir son œil, mais aussi pour la communauté (*op. cit.* 1609 : 5, pour ce paragraphe). Ainsi, du début à la fin, ce dernier passe du rôle de guérisseur, fort apprécié pour ses prouesses, à celui de sorcier, empoisonneur de bétail, pourchassé et puni d'une mort violente.

III. Récit et fiction dans les occasionnels

Comment mesurer, dans le cas de ce canard, l'écart entre les faits énoncés et la réalité supposée ? Le récit est tellement mêlé de fiction qu'il apparaît impossible d'en faire la part dans ce texte. On ne peut pas non plus exclure l'hypothèse qu'il fut totalement inventé pour servir des intérêts liés à sa morale, en tant qu'une sorte de sermon. Nous sommes dans tous les cas face à un canard dont les visées apologétiques et édifiantes sont indéniables. Toutefois cela n'enlève rien au plaisir de la lecture et aux pratiques qui y sont données à voir. Gimel Truc était un guérisseur, probablement un empirique, comme il y en avait tant d'autres dans

les villages (LEBRUN, 1995 : 95). La méfiance que pouvaient provoquer ces personnages transparaît nettement dans ce récit. Il va sans dire qu'essayer de retrouver un cas comme celui-ci dans les archives judiciaires semble déraisonnable ; la quasi-totalité des détails concernant l'identité du présumé sorcier semblent faux. Par ailleurs, il est extrêmement difficile, voire impossible, dans ce type de recherche historique de réussir à avancer des preuves infaillibles et c'est pourquoi il faut progresser à tâtons (DARNTON, 2011 : 350). Aucune autre publication à propos de Gimel Truc (*factum*, article de gazette, du Mercure, etc.) n'a été réalisée ou en tout cas n'est arrivée jusqu'à nous pour corroborer ou infirmer ces événements.

Dans un autre ordre d'idée, Hélène Duccini, dans son livre *Faire voir, faire croire*, a mis en évidence l'existence d'une « opinion publique » dès le XVII^e siècle. Elle ne perçoit pas le peuple comme simple spectateur de l'autorité royale mais comme un acteur prêt à commenter – raconter – toutes les nouvelles liées à la politique du royaume (DUCCINI, 2003 : 60-63). On peut très bien imaginer un comportement totalement similaire à la lecture des canards. Après avoir pris connaissance d'un fait divers, il est transmis, déformé, amplifié pour attirer l'assentiment et la curiosité de l'auditoire. L'information circulait ainsi librement entre lecteurs et non-lecteurs. Il est toutefois difficile de remonter le fil de l'information à partir de ces canards car plusieurs cas de figure sont possibles. Un de ces textes peut relayer des anecdotes d'un procès en cours et, dans ce cas, être parfaitement identifiable comme pour les affaires plus connues, par exemple celles d'Urbain Grandier ou de Louis Gaufridy. Il est ainsi aisé d'apprécier la circulation de l'information. Dans un autre cas de figure, le fait divers est en grande partie inventé et il est très difficile de discerner le réel de l'imaginaire. Ici, la morale prédomine dans le texte, comme pour le canard que nous avons analysé, et elle peut être véhiculée avec le fait divers par tous ces « bruissements », selon l'expression d'Hélène Duccini (2003 : 60).

Concrètement, trois axes d'analyse transversaux sont possibles pour ces textes : d'une part la délimitation de la sorcellerie, c'est-à-dire, pour les auteurs, parmi les événements, ce qui est caractérisé comme tel et son positionnement par rapport à d'autres phénomènes proches, comme la possession démoniaque ou les cas de fausse sainteté. D'autre part, les stratégies de persuasion du lecteur, précisément pour ce qui est des occasionnels. En d'autres mots, comment la réalité des faits de sorcellerie était-elle avancée par les auteurs ou bien, à l'inverse, mise en doute ? Enfin, les instances proposées au lecteur pour faire autorité dans ce débat peuvent également être questionnées : théologiens, démonologues, médecins, ouvrages de référence ou encore affaires précédentes dont les troubles se seraient répétés.

Conclusion

Le genre des canards est constitué de textes qui peuvent prendre diverses formes et inspirations. Les pratiques d'écriture du conte, notamment, se retrouvent dans nombre de ces petits textes consacrés aux faits divers. Ainsi, les méthodes d'analyse, probantes pour cette forme de littérature, peuvent s'appliquer à ce genre. L'historien doit alors se familiariser avec des méthodes plus littéraires pour continuer à décrypter les traces résiduelles de la sorcellerie à l'époque moderne. En systématisant ce type d'analyse structurale des récits contenus dans les canards, il sera possible de dégager des similitudes dans leur construction. En reprenant les travaux d'Aarne et Thomson – le classement des contes en fonction des structures-types de récit qu'on y retrouve – il est possible de mettre en évidence des formes similaires qui se répètent au XVII^e siècle. Puis, pour décrypter davantage les canards, on peut compter également sur les avancées des travaux en sociologie de la lecture ; ceci pour essayer de saisir la circulation de l'information et ainsi pouvoir accéder aux représentations des faits de

sorcellerie, avec toutes les retenues de rigueur concernant ce siècle. Ce n'est pas sans difficultés et c'est par le croisement des diverses sources constituant les prémices de la presse que cela sera possible.

Le renouvellement ne passe pas cette fois-ci par la remise en question de la chronologie admise mais par des sources peu utilisées. Ces dernières, étudiées de manière transdisciplinaire, permettent un regard sur la sorcellerie par un biais différent. Il n'est plus question ici de s'interroger sur le pourquoi de ces croyances ou sur la décriminalisation de ce phénomène, mais plutôt sur la diffusion et la déformation des informations à ce sujet. La mise à l'écart des catégories de « populaire » et d'« élite », en ce qui concerne la littérature, permet une appréhension plus globale du sujet. Les canards étant vus, lus ou entendus par un éventail large de la population du XVII^e siècle, ils agissaient ainsi sur l'imaginaire collectif. Il s'agit donc non seulement de les décrypter en tant que tels mais aussi de déterminer quelles étaient les sources de ses « faiseurs de nouvelles qui se vend[aient] sur le Pont Neuf » et quelles sélections ils pratiquaient dans l'information à laquelle ils avaient accès (*Mercurie François*, 1624, t. 9 : 371). Ceci, afin peut-être de pouvoir déjouer quelque peu « l'uniformité des aveux » présents dans les procès de sorcellerie (GINZBURG, 1989 : 8).

Bibliographie

- [s. n.] (1609), « Discours veritable d'un sorcier nommé Gimel Truc, natif de Leon en Bretagne, surprins en ses charmes et sorcelleries au pays de Vivarois : ensemble la recepte pour guarir le bestail, que par sa subtile poison avoit mis sur les champs en l'année 1609 », Paris.
- [s. n.] (1649), « Histoire prodigieuse et espouvantable de plus de deux cens 50 sorciers et sorcières emmenez pour leur estre fait et parfait leur procez au parlement de Tholoze : avec l'execution exemplaire d'un grand nombre en divers lieux : ce qui a causé la cherté des bleds », Paris.
- ALBERT Pierre (2009), *Histoire de la presse*, Paris, Puf, coll. Que sais-je ?
- BEAM Sarah (2011), « Les canards criminels et les limites de la violence dans la France de la première modernité », *Histoire, économie & société*, 30, n°2, p. 15-28.
- BLUCHE François, *La vie quotidienne au temps de Louis XIV*, Paris, Hachette.
- CABANTOUS Alain (1999), « Sacrés canards ? Profane et sacré dans les Canards au début du XVII^e siècle » in GREVET René (dir), *Église, éducation, lumière : Histoires culturelles de la France (1500-1830). En l'honneur de Jean Quéniart*, Rennes, Pur, coll. Histoire, p. 11-15.
- CHARTIER Roger (2009), *Au bord de la falaise : l'histoire entre certitudes et inquiétude*, Paris, Albin Michel, coll. Bibliothèque de l'Évolution de l'humanité.
- DARNTON Robert (2011), *Le grand massacre des chats. Attitudes et croyances dans l'Ancienne France*, Paris, Les Belles Lettres, coll. Le goût des idées.
- DUCCINI Hélène (2003), *Faire voir, faire croire: l'opinion publique sous Louis XIII*, Seyssel, Champ Vallon, coll. Époques.
- GINZBURG Carlo (1989), *Le sabbat des sorcières*, Paris, Gallimard, coll. Bibliothèque des Histoires.
- (1993), « Les origines du sabbat », in JACQUES-CHAQUIN Nicole et PRÉAUD Maxime (dir.), *Le sabbat des sorciers en Europe (XV^e – XVIII^e siècles)*, Grenoble, Jérôme Millon et auteurs, p. 17-21.
- GREIMAS Algiras Julien (1986), *Sémantique structurale*, Paris, Puf.
- HÉBERT Louis (2006), « Le modèle actanciel », *Signo*, Rimouski (Québec), Publication en ligne.
- HOUDARD Sophie (1997), « La sorcellerie ou les vertus de la discorde en histoire. Réception et influence de *Magistrats et sorciers en France au XVII^e siècle* », *Les Cahiers du Centre de Recherches Historiques*, 18-19, publication en ligne.
- HOULLEMARE Marie (2010), « *Factums* et jugement du public dans la seconde moitié du XVI^e siècle », *Histoire de la justice*, 1, n°20, p. 35-42.
- KRAMPL Ulrich (2012), *Les secrets des faux sorciers. Police, magie et escroquerie à Paris au XVIII^e siècle*, Paris, Éditions EHESS, coll. En temps et en lieux.
- LARIVAILLE Paul (1974), « L'analyse (morpho)logique du récit », *Poétique*, 19, p. 368-388.
- LAVOIR Lise (1988), « *Factums* et mémoires d'avocats au XVII^e et XVIII^e siècle », *Histoire, économie et société*, 7, n°2, p. 221-242.
- LEBRUN François (1995), *Se soigner autrefois : médecins, saints et sorciers aux XVII^e et XVIII^e siècles*, Paris, Éd. du Seuil, coll. Points Histoire.
- LEVACK Brian P. (1991), *La grande chasse aux sorcières en Europe aux débuts des temps modernes*, Seyssel, Champ Vallon, coll. Époques.
- LEVER Maurice (1993), *Canards sanglants : naissance du fait divers*, Paris, Fayard.

LIEBEL Silvia (2013), *Les Médées modernes : La cruauté féminine d'après les canards imprimés (1574-1651)*, Rennes, Pur, coll. Histoire.

MANDROU Robert (1980), *Magistrats et sorciers en France au XVIIe siècle : une analyse de psychologie historique*, Paris, Éd. du Seuil, coll. L'Univers Historique.

Mc KENZIE Donald Francis (1991), *La bibliographie et la sociologie des textes*, Luçon, Éd. du Cercle de la Librairie.

SEGUIN Jean-Pierre (1964), *L'information en France avant le périodique : 517 canards*

i

m

p

r

i

m

é

s

e

n

t

r

e

l

5

2

9

e

t

l

6

3

l

,

P

a

r

i

s

,

M

a

i

s

o

n

n

e

u

v

e

e